Dons planifiés

FONDATION
INSTITUT DE
CARDIOLOGIE
DE MONTRÉAL

Ouvrez votre cœur. Donnez pour la vie.

Don d'actions

Don d'assurance vie

Don testamentaire

Kathy Yemenidjian félicite une collègue pour le succès d'une intervention.

Du premier battement jusqu'au dernier, notre cœur vivra toutes sortes d'épreuves, belles ou difficiles, heureuses ou tristes. Chaque année, l'Institut de Cardiologie de Montréal veille au mieux-être et à la santé du cœur de milliers de Québécois. Pour ce faire, il a besoin de grands cœurs comme le vôtre. En planifiant un don ou en donnant à la Fondation aujourd'hui, vous nous aidez à offrir une médecine de précision, au service de chaque patient, tout en contribuant à bâtir l'Institut de demain.

En ouvrant votre cœur à la Fondation, vous améliorez vraiment la vie d'un proche, d'un ami, d'un collègue, d'un voisin et vous donnez un deuxième sens à votre propre vie. Mais surtout, vous donnez un avenir aux cœurs sensibles. Grâce à vous, ils auront la force nécessaire pour profiter de tout ce que la vie leur réserve encore.

« L'excellence et l'expertise des équipes de l'Institut sont reconnues partout dans le monde. La Fondation nous permet d'améliorer les soins et d'adopter les plus récentes technologies. Grâce aux dons, nous pouvons offrir des solutions personnalisées aux patients en adaptant les traitements et les thérapies pour que chacun ait accès à ce que la médecine a de meilleur à offrir. »

Dr André Denault
-
Anesthésiologiste intensiviste à l'Institut de Cardiologie de Montréal

Donnez avec cœur, à votre façon

Faire un don planifié, c'est souvent plus simple qu'on se l'imagine. En réalité, il s'agit simplement d'un type de don, immédiat ou futur, qui fait l'objet d'une planification. Vous n'avez ni besoin d'être un expert en fiscalité ni fortuné. Il vous suffit d'avoir la volonté de laisser un héritage qui assurera la pérennité de l'Institut et contribuera à guérir des milliers de cœurs sensibles. Que ce soit pour laisser votre marque, honorer une personne qui vous est chère ou montrer votre reconnaissance envers l'Institut, votre don aidera à changer des vies et donnera un autre sens à la vôtre.

Faire un don planifié signifie également que nous vous accompagnerons au cœur du processus afin que vous choisissiez l'option qui correspond le mieux à votre situation personnelle, familiale et fiscale et que vous vous sentiez en confiance à chacune des étapes.

« Planifier un don avec la Fondation, c'est poser un geste de générosité de la façon la plus avantageuse possible, tant pour soi que pour l'Institut de Cardiologie de Montréal. C'est avoir le plaisir de faire plus avec la même somme, et ainsi multiplier son impact auprès des équipes soignantes et des patients. »

Louis A. Tanguay
-
Membre du conseil d'administration de la Fondation et donateur

Dons d'actions

Planifier un don de titres cotés en bourse est une façon profitable, pour vous et pour l'Institut, de poser un geste de cœur aujourd'hui. Cette stratégie vous permet d'accroître le montant de votre don tout en maintenant votre niveau de vie actuel.

Don d'assurance vie

Faire un don par assurance vie est une façon accessible de démontrer que vous avez l'Institut à cœur. Ce type de don vous offre plusieurs options et vous permet de générer un impact important dans le futur tout en vous assurant que vos proches pourront jouir de l'héritage que vous leur laisserez.

Don testamentaire

Un don testamentaire est une manière facile de laisser votre marque et de prolonger votre engagement envers l'Institut. Ce type de don vous permet de léguer un patrimoine qui transcende le présent en vous assurant que votre mémoire et vos valeurs vivent pour toujours. Un don par testament aide également à alléger le fardeau fiscal de vos héritiers, vous permettant ainsi de redonner à la vie tout en partant le cœur léger.

« Il y a 20 ans, j'ai subi des pontages à l'Institut. Mon père y a aussi été suivi. L'Institut, c'est une histoire de famille! C'est une grande fierté de voir sa renommée internationale, et les équipes sont extraordinaires. C'est ce qui m'a amené à faire des dons d'actions qui, grâce au reçu fiscal, me permettent d'être encore plus généreux. »

Jules Landry
-
Patient de l'Institut de Cardiologie de Montréal et donateur

Don d'actions

Vous êtes reconnaissant du travail important que mène l'Institut et vous souhaitez poser un geste concret pour continuer de faire évoluer la recherche, l'enseignement, la prévention et les soins offerts aux cœurs sensibles. Vous possédez des titres cotés en bourse et souhaitez maximiser l'impact de votre don, car vous savez qu'il contribuera à changer des vies.

Le don d'actions est une option fiscalement avantageuse qui vous permet de faire un don plus important que si vous donniez en argent. Vous n'aurez pas à payer d'impôt sur le gain en capital des titres donnés et vous recevrez un reçu fiscal pour la pleine valeur marchande de vos titres au moment du transfert.

Faire un don d'actions, c'est une façon stratégique de soutenir une cause qui vous va droit au cœur.

- Vous maximisez la valeur de votre don puisque le gain sur vos actions ne sera pas imposé.
- Votre don aura un impact direct sur la vie de milliers de Québécois.
- Pour faire un don d'actions, parlez à votre conseiller financier, remplissez notre formulaire et contactez-nous pour que nous assurions un suivi.

« Chaque jour, je vois à quel point notre centre est important pour les Québécois. À l'Institut, on ne traite pas la maladie, mais le patient. Lorsque les gens y viennent, ils savent que leur cœur se trouve entre les meilleures mains. La vie m'a gâtée, je suis en bonne santé. Inclure la Fondation dans les bénéficiaires de ma police d'assurance vie, c'est ma façon de dire merci. »

Catherine S.
-
Employée de l'Institut de Cardiologie de Montréal et donatrice

Don d'assurance vie

Vous êtes touché par la mission de l'Institut et vous désirez contribuer à le voir grandir, se perfectionner et sauver des vies. Vous possédez déjà une assurance vie ou réfléchissez à en obtenir une, et vous savez maintenant qu'il est possible de l'utiliser pour faire un don traduisant toute l'importance et la reconnaissance que vous accordez à l'Institut.

Le don par assurance vie vous permet de léguer un héritage important, à l'image de vos valeurs et à un coût modique. Ce type de don est flexible et vous offre plusieurs options, dont celles d'ajouter la Fondation parmi les bénéficiaires de votre police, tel un membre de votre famille, ou encore de lui en céder la propriété.

Peu importe l'option choisie aujourd'hui, vous vous assurez ainsi de donner un futur aux cœurs sensibles.

- Vous maximisez la valeur de votre don et, selon l'option choisie, vous ou votre succession recevrez un reçu fiscal pour votre don.
- Vous êtes assuré de laisser votre empreinte en faisant un geste mémorable qui contribuera à bâtir l'Institut de demain.
- Pour faire un don par assurance vie, parlez avec votre assureur et contactez la Fondation pour que nous vous accompagnions dans les prochaines étapes.

« Depuis plus de 20 ans, nous sommes suivis à l'Institut par des médecins compétents, consciencieux et à l'écoute. La Fondation est là pour nous conseiller, nous guider et répondre à nos questions. En choisissant de faire un don testamentaire à l'Institut, on sait que notre argent sera bien utilisé. »

Louise Chandonnet
et Leonard Travis
-
Patients de l'Institut de
Cardiologie de Montréal
et donateurs

Don testamentaire

L'Institut a joué un rôle important pour vous ou un proche et vous souhaitez qu'il puisse continuer de le faire pour les générations futures. Vous songez à inclure la Fondation dans votre testament, car l'Institut a changé votre vie à tout jamais, et vous souhaitez contribuer à en changer des milliers à votre tour.

Le don testamentaire est une façon simple d'écrire votre histoire et de laisser votre marque dans celle de l'Institut. Il vous permet de redonner à la vie, peu importe votre situation financière actuelle, tout en allégeant le poids fiscal de vos héritiers.

Vous pourrez ainsi donner à une cause qui vous tient à cœur, planifier un héritage à votre image, et partir le cœur en paix.

- Le don testamentaire est révocable et modifiable à tout moment et votre succession recevra un reçu fiscal pour la valeur de votre don.
- Le legs que vous laisserez aidera à sauver des milliers de vies.
- Pour faire un don testamentaire, prenez contact avec la Fondation pour l'informer de votre intention et ajoutez une clause à votre testament pour préciser le don que vous aimeriez effectuer.

M. Robert Blouin est prêt pour ses pontages du lendemain.

Merci de tout cœur

Un don planifié, c'est l'aboutissement d'un processus à la fois émotif et réfléchi. En nous ouvrant votre cœur aujourd'hui, vous contribuez non seulement à donner un avenir aux cœurs sensibles du Québec, mais vous posez aussi un geste qui aura un énorme impact sur l'avenir de l'Institut. Nous avons besoin de vous. Au nom de tous les gens qui auront besoin de nous, merci de tout cœur.

**Fondation de l'Institut de
Cardiologie de Montréal
5000, rue Bélanger
Montréal (Québec) H1T 1C8
514 593-2525 | 1 877 518-2525**

**NE : 101837896 RR 0001
undonpourlecoeur.org
ficmdon@icm-mhi.org**

avril 2021